



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100167

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 8676
N/REF : 5/10/2025 0H31 C:025311 I:26523
V/REF : Contrat N°008676 du 06/07/2012

SDC 'Le Quartet'
C/O CESAR ET BRUTUS SYNDIC
57 PLACE DE LA REPUBLIQUE
69002 LYON

IMMEUBLE : LE QUARTET
2/4/6/6 BIS RUE E.DECORPS
104/106, RUE LEON BLUM
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 02 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N°104/106 RUE LEON BLUM ET 4 RUE EMILE DECORPS -
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. O. BLONDET

CONTROLE ET ENTRETIEN DU SURPRESSEUR (2 POMPES)

CONTROLE DES CONNECTEURS, DES VANNES, DU TABLEAU ELECTRIQUE ET DU
BON FONCTIONNEMENT DES POMPES

1 FOIS / L'AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/08/2025

Prix de base du contrat : 98,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 01/2012 Valeur : 109,4
Mois de l'indice de révision : 06/2025 Valeur : 144,6



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100167

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien de 1 surpresseur	1/AN	124,75	124,75
TOTAL H.T.				124,75
T.V.A. a 10,00%				12,47
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>137,22</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.